



Bureau
fédéral du Plan

Analyses et prévisions économiques

Communiqué de presse

Bruxelles, le 5 septembre 2000

Objet: Publication d'un Working Paper "Croissance et emploi dans le secteur des services. Une analyse comparative."

Au cours de ces trente dernières années, les services ont pris une place grandissante au sein des économies industrialisées. Ils représentent aujourd'hui plus de 70% de la valeur ajoutée et occupent plus de 70% des emplois. La croissance dans ce secteur a été, au cours de ces dix dernières années, nettement plus rapide que dans l'industrie: entre 1985 et 1996, la valeur ajoutée à prix constants a augmenté, en Europe, à un rythme annuel moyen de 3.3% dans les services marchands pour 1.5% dans l'industrie. Le secteur des services est considéré plus que jamais comme le moteur de la croissance de l'activité, en raison notamment de l'émergence de services liés aux nouvelles technologies de l'information, mais aussi comme la source de nouveaux emplois qui permettrait de relever le taux d'emploi macroéconomique, jugé faible dans la plupart des pays européens.

Ce document analyse le processus de tertiarisation de l'économie belge. Il compare, en termes de valeur ajoutée, d'emploi et de productivité du travail, la position des différentes branches marchandes et non marchandes du secteur en Belgique avec d'autres pays européens ainsi qu'avec les Etats-Unis. Il cherche aussi à apprécier la contribution que ces branches ont apportée à la croissance et à l'emploi depuis 1993, période qui correspond à une reprise de l'activité dans la plupart des pays industrialisés, et en particulier aux Etats-Unis.

Sur base des données de comptabilité nationale harmonisées au niveau européen, le secteur des services marchands est globalement favorablement positionné au sein de l'économie belge si on le compare avec la moyenne européenne, voire même avec les Etats-Unis, et ce aussi bien en terme de contribution à la valeur ajoutée qu'en terme de niveau de productivité du travail. Les performances observées entre 1993 et 1997 sont néanmoins moins bonnes qu'ailleurs. Le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les services marchands en Belgique est nettement plus faible que dans plusieurs zones européennes et qu'aux Etats-Unis. La capacité de certaines branches comme les télécommunications ou les autres services marchands (qui englobent les services aux entreprises et les services immobiliers) à profiter d'une demande internationale très dynamique est ainsi mise en cause. Par ailleurs, dans le cas des branches relativement abritées de la concurrence internationale (commerce, horeca, certains sous secteurs des transports et services dits non marchands), ses moins bonnes performances posent davantage la question du rythme de développement de la demande locale. La seule branche à afficher des résultats sans appel est celle des services financiers qui en comparaison avec les autres pays repris, connaît une croissance très rapide de la valeur ajoutée et enregistre des gains de productivité très élevés.

La Commission européenne considère aujourd'hui que c'est au sein du secteur des services que se trouve le potentiel le plus important d'emploi pour les pays européens. Elle a ainsi estimé que le secteur des services recelait un potentiel de 300000 emplois supplémentaires en Belgique. Ces estimations sont en partie basées sur une comparaison des taux d'emploi qui mesurent le niveau d'emploi dans chaque branche par rapport à l'ensemble de la population en âge de travail. En comparaison avec les Etats-Unis, le taux d'emploi dans les services est beaucoup plus faible en Belgique, mais il est par contre légèrement plus élevé

qu'en moyenne dans l'ensemble de l'Union Européenne. En faisant l'hypothèse que les taux d'emploi dans les services en Belgique sont similaires à ceux observés ailleurs, il est possible de mesurer des surplus ou déficits d'emploi. Des taux d'emploi comparables aux trois pays voisins feraient ainsi progresser l'emploi dans les services de près de 80 000 unités. Cette progression serait encore beaucoup plus forte si la Belgique connaissait les mêmes taux d'emploi que les pays scandinaves: l'emploi serait supérieur de 512 000 unités dans les services. Ces relèvements seraient essentiellement le fruit d'une progression de l'emploi dans les branches du commerce, des autres services marchands (location de biens, services aux entreprises et aux personnes), de la santé et de l'action sociale ainsi que dans les services collectifs sociaux et personnels. Mais en allant au bout de la logique, des taux d'emploi similaires dans chaque branche impliqueraient des pertes d'emploi dans les transports et dans les services financiers.

Chercher à estimer par ce biais le nombre d'emplois potentiels dans chaque branche devient rapidement un exercice hasardeux. Premièrement, le taux général d'emploi est relativement bas en Belgique par rapport aux autres pays européens, ce qui n'est pas spécifiquement dû au secteur des services. Les facteurs expliquant les différences de taux d'emploi *par branche*, entre pays, sont très divers. Pour les branches exposées à la concurrence internationale, on peut évidemment s'attendre à une spécialisation des structures productives nationales mais aussi à des niveaux de productivité du travail différents, qui dépendent en partie des coûts de production. Pour les branches abritées, les taux d'emploi reflètent essentiellement le niveau de "développement" de la demande intérieure. Par ailleurs, les résultats diffèrent suivant que l'on se base sur le nombre de personnes employées ou sur des équivalents temps plein.

Cette analyse suggère que pour appréhender le potentiel de croissance et d'emploi du secteur des services, il est nécessaire d'examiner les conditions d'offre et les déterminants de la demande à un niveau détaillé, en tenant compte de la dynamique en cours sur ces marchés où les changements techniques et économiques sont de plus en plus rapides. En Belgique, deux branches méritent une attention particulière: les services de communications et les services aux entreprises. Le niveau de productivité de ces secteurs est inférieur à la moyenne européenne (voir tableau). Elles font, en effet, l'objet aujourd'hui d'une dynamique nouvelle et disposent d'un potentiel de croissance important alors qu'elles paraissent moins favorablement positionnées au sein de l'économie belge. La situation de deux autres branches, qui sont considérées comme des services à la collectivité, les services de santé et les services collectifs, sociaux et personnels, mériterait également d'être analysée plus en détail, le nombre d'emploi par habitant étant, dans ces branches, sensiblement inférieur en Belgique en comparaison des autres pays européens (voir tableau).

Comparaison de la Belgique avec la moyenne européenne

